

Compte-rendu de la treizième réunion du Comité Social et Economique (CSE).

La quatorzième réunion ordinaire a eu lieu le jeudi 24 septembre 2021 à 14h00 en présence de :

M. Vincent PALFRAY (Directeur Général)

Mme. Frédérique ROYER (Chef comptable)

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

Mme Marie-Laure KHASSANI (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire, Délégué syndical CFE-CGC)

Ont été déroulés les différents thèmes figurant à l'ordre du jour :

1- Validation du Procès Verbal de la réunion précédente :

Le PV de la réunion ordinaire du 20/07/2021 est validé et signé.

2- Mouvements de personnel et projets de recrutement :

Départs :

Thibaut Toulouse (service commercial) le 27-08-21

Martine Texeira (entretien Maisons-Alfort) le 30-09-21

Projets de recrutements :

- un sédentaire est attendu au niveau du service commercial

3- Point sur la situation économique au 31/08/2021 :

Voir tableau de chiffres en annexe.

La situation est satisfaisante à fin août comparativement à 2019 même si on observe un tassement sur début septembre.

A noter, que nous bénéficions d'une prise de commande importante mais qu'à cause des problèmes de livraison liés à la pénurie de composants électroniques, on observe un ralentissement en septembre. Ce phénomène sera donc à surveiller sur la fin de l'année.

Il nous est également précisé que l'optimisation des frais généraux est toujours en cours.

4- Consultation sur la politique sociale et les conditions de travail, comprenant la fourniture de l'ensemble des documents listés à l'article L2312-26 du code du travail :

- Évolution de l'emploi

Evoqué au point précédent

- Temps de travail / Qualifications

Les heures supplémentaires sont accordées en fonction des besoins et avec l'accord du chef de service. La direction reste vigilante quant à leur utilisation.

La direction nous informe d'un changement de la convention collective de la métallurgie pour le 1^{er} janvier 2024. Les partenaires sociaux travaillent sur la nouvelle convention depuis 2 ans déjà. Elle devrait être normalement signée pour la fin de l'année. Les qualifications devraient être entièrement revues et feront l'objet d'un avenant le cas échéant.

A noter qu'à ce jour, on ne sait pas encore si ces modifications concerneront les cadres.

- Programme pluriannuel de formation

Programme de formations 2020 :

SST initial + recyclage : 42h

Optimisation des achats : 28h

Habilitation électrique : 21h

CACES : 14h

Programme de formations 2021 :

Initiation des incertitudes de mesures : 126h

CACES : 14h

Pour les demandes en anglais Mathilde va communiquer avec les personnes concernées.

- Actions de prévention

Communications régulières des évolutions des mesures sanitaires, fourniture de masques et mise à disposition de gel hydro-alcoolique...

Formation SST

Une mise à jour du document unique régulièrement évoquée par le CSE est prévue avant la fin de l'année (cf point 9 de ce compte rendu).

- Apprentissage

5 stagiaires en 2020, 4 en 2021, toujours en recherche de stagiaires et/ou apprentis en TC et marketing PAO

- Conditions de travail

En ce qui concerne l'aménagement du temps de travail : Vincent Palfray est ouvert aux aménagements d'horaires en concertation avec les chefs de service et avec une seule contrainte : la qualité de service aux clients.

La direction évoque une piste de réflexion dans le futur sur le maintien de la pointeuse.

La direction nous précise que les conditions de travail au siège sont bonnes.

En ce qui concerne Maisons-Alfort (locaux vétustes), le problème est résolu par le déménagement à Vélizy dans des locaux neufs et sécurisés.

Christophe Schmitt évoque la situation des salariés travaillant au domicile, en l'occurrence les commerciaux. La direction répond que les commerciaux ont été en régime de télétravail jusqu'au 31.08 et que comme il n'y a plus de télétravail ils sont censés être sur le terrain. Le cas des commerciaux hors période télétravail n'est pas le sujet dans l'immédiat.

Christophe Schmitt demande à la direction si elle a en sa possession le bilan des arrêts de travail. La direction nous répond qu'il n'y a rien de significatif dans ce domaine, au contraire les arrêts de travail étant en régression vraisemblablement grâce au télétravail.

- Égalité hommes-femmes

Le CSE évoque l'indice incalculable sur l'égalité hommes/femmes qui empêche toute réelle comparaison et propose le calcul d'un indice simplifié. La direction nous précise qu'un tel indice n'aurait pas de valeur légale et ne pourrait être ni utilisé ni indiqué dans les appels d'offres et n'aurait donc aucun sens. Cependant on continuera à travailler afin de réduire les écarts à fonction et expérience équivalentes après refonte du barème. (voir point précédent).

Le CSE évoque les départs en retraite à venir les premiers devant intervenir avant fin 2022. La direction nous répond qu'elle est parfaitement consciente du problème, qu'elle y travaille par anticipation et que les recherches sont déjà en cours.

5- Point sur les augmentations de salaire :

Le CSE précise à la direction que les salariés sont en réelle attente à ce sujet.

En effet le gouvernement communique sur une hausse du coût de la vie de l'ordre de 2 % sur un an et tous les prix augmentent (électricité, gaz, pâtes, matériaux de construction etc.)

Le CSE relaie l'impatience des salariés quant aux résultats de la NAO. Il précise qu'il constate une démotivation de certains salariés qui considèrent qu'ils n'ont rien eu depuis le début de la crise malgré leurs efforts et leur investissement personnel (pas de rattrapage du coût de la vie, pas de participation, pas de prime Macron, suppression du télétravail).

La direction nous précise que l'accord sur les NAO devrait être signé dans la journée et qu'une communication sera faite à l'issue.

6- Point sur le télétravail :

Le CSE rappelle qu'il avait fallu gérer la crise Covid et placer les salariés en télétravail dans l'urgence absolue. Il évoque la possibilité de la mise en place d'un accord pour anticiper d'éventuels problèmes devant être gérés dans l'urgence (ex : incendie, inondation...).

Par ailleurs le CSE évoque à nouveau les remarques des salariés qui déplorent l'arrêt du télétravail malgré un contexte médiatique et politique favorable, ce qui fait écho aux résultats du sondage sur ce thème.

Le CSE évoque le cas de certains salariés ayant bénéficié du télétravail après le 6 septembre, la direction répond faire preuve de souplesse en cas de besoins spécifiques ou de cas particuliers. Dans tous les cas cette possibilité est à valider avec la direction.

Le CSE demande également les arguments avancés qui s'opposent à la mise en place d'un tel accord, (conditions de travail, implication des salariés, confiance, contrôle...).

Christophe Schmitt propose une rencontre informel entre les membres du CSE et les actionnaires

Christophe Schmitt précise qu'à compter du 15 novembre le droit commun prévaut et qu'il faudra passer par un accord.

7- Point sur la « mobilité durable »

La direction n'est pas favorable à la mise en place d'une indemnité sur la mobilité durable.

Concerne une personne pour l'instant. Par ailleurs, les conditions de circulation autour du site semblent compliquées et la convention collective va changer. Une réflexion aura lieu à l'issue. Elle précise également que du fait de la refonte de la convention collective qui devrait intervenir début d'année prochaine, l'ensemble des indemnités de type « déplacements » devra être amendé.

8- Point sur les problèmes de réseau téléphonique au siège social

Les essais effectués ne sont pas concluants. Par ailleurs, la situation globale a plutôt eu tendance à se détériorer. Le CSE insiste sur les implications tant professionnelles que personnelles. La majorité des salariés étant régulièrement injoignable et ne recevant leurs messages que lors du départ de la société.

La direction voit avec le service informatique pour une solution.

9- Mise à jour du Document Unique /Planning d'inspection et organisation d'un exercice d'évacuation

Frédérique Royer a reçu un prestataire et le document unique va être mis à jour dans les semaines à venir. Le CSE mentionne qu'il souhaite y être associé. Il nous est répondu que le délégué SSCT qui sera nommé participera à cette mise à jour ainsi que Mathilde pour la partie administrative.

Un planning d'inspection obligatoire sera également mis en place début 2022.

Enfin, un exercice d'évacuation sera planifié à l'issue de la mise à jour du document unique.

10- Nomination d'un délégué SSCT:

Brice Hardy est nommé à l'unanimité.

11- Nomination d'un délégué harcèlement:

Marie-Laure Khassani est nommée à l'unanimité. A noter qu'il faudra prévoir une journée de formation obligatoire.

12- Point sur les formations à la conduite évoquées lors de notre réunion SSCT de mars dernier :

A priori prévues en janvier 2022.

13- Mise en place d'une permanence CSE

L'idée est d'organiser une permanence au bureau du CSE et en distanciel pour C. SCHMITT afin que les salariés puissent nous contacter et s'exprimer en toute liberté.

Le planning de permanence sera affiché très prochainement.

14- Avis sur le changement de statut SA/SAS :

Le CSE donne un avis positif à conditions que la participation des représentants du personnel soit garantie comme actuellement lors des conseils d'administration et assemblées générales et donc notifiée dans les statuts. Vincent Palfray posera la question aux actionnaires lors d'une prochaine réunion courant octobre.

15- Organisation Noël 2021

Le CSE propose l'organisation d'un arbre de Noël suivi d'un pot. La direction donne son accord si la situation sanitaire le permet. La direction souhaite s'associer au CSE pour cet événement.

En ce qui concerne les cadeaux des enfants, les planches de jouets ont été diffusées début septembre et la commande sera passée fin de ce mois.

Compte tenu de la situation exceptionnelle en 2021, le CSE souhaite réitérer l'octroi de cadeau pour les adultes. La direction valide et souhaite également s'associer afin d'augmenter la valeur de ce cadeau.

Exceptionnellement la direction accepte que du champagne soit servi lors du pot (à consommer avec modération...).

Les dates évoquées sont les 15 ou 16 décembre 2021, un sondage à la majorité déterminera la date.

16- Questions diverses :

16-1 Le CSE profite du moment pour remercier Vincent PALFRAY aux noms des salariés pour la participation à la fête des voisins. Les salariés ayant participé ont apprécié ce moment de convivialité.

16-2 Frédérique ROYER évoque la note pour le pont du 11 novembre.

16-3 Un salarié pose la question des assurances sur le matériel qui devra être stocké dans les nouveaux locaux de Vélizy.

La direction nous précise que les locaux de Vélizy sont plus sécurisés que les locaux de Maisons-Alfort et que de toute façon le contrat d'assurance général de la société couvre cette éventualité y compris le stockage au domicile des commerciaux.

16-3 Le CSE évoque le cas des matériels de location présents dans les états OTTO du stock négoce et donc théoriquement disponible à la vente.

- en fait certains matériels utilisés par la location y figurent mais ne sont pas disponibles.
- Ils sont réputés comme neufs alors qu'ils ne le sont plus. Vincent Palfray nous précise que ce sujet est à l'étude et que ces matériels seront sortis du stock et immobilisés.

La réunion s'est terminée à 17h00.

La prochaine réunion ordinaire est fixée au 25 novembre à 14h00.